



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Avis est par la présente donné que les prévisions budgétaires 2024 de la Municipalité d'Ange-Gardien seront adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 4 décembre 2023 à 20 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, sis au 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien.

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires.

Donné à Ange-Gardien ce 23^e jour de novembre deux mille vingt-trois.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Brigitte Vachon

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidente de la Municipalité d'Ange-Gardien, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie aux babillards de l'hôtel de ville et de la Caisse Desjardins de la Pommeraie, entre 8 h 30 et 16 h et sur le site Internet de la Municipalité, le 23 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23^e jour de novembre 2023.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Brigitte Vachon